

Élections professionnelles : votez pour le SNES-FSU !

Les élections professionnelles dans la Fonction publique auront lieu **du 29 novembre au 6 décembre 2018 sous la forme d'un vote électronique**. Les professeurs stagiaires y participent pour l'élection des comités techniques.

Ces élections permettent aux personnels d'élire leurs représentants qui siégeront aux comités techniques et aux commissions paritaires académiques ou nationales. Le SNES-FSU, en tant que syndicat majoritaire comptant le plus grand nombre d'élus, a toujours défendu le rôle des instances paritaires pour veiller à ce que chaque enseignant soit traité selon la même règle et dans la transparence.

Alors que le Ministère envisage de réduire énormément le rôle des instances représentatives au risque d'en faire des coquilles vides, **il est important de participer massivement à ces élections en votant pour les listes du SNES et de la FSU !**

Élections à l'ÉSPÉ

Le mardi 13 et le mercredi 14 novembre 2018, les élections renouvelant le Conseil d'École de l'ÉSPÉ de Versailles vont se tenir. Au sein de ce Conseil d'École, 6 sièges sont à pourvoir au titre du collège des étudiants et des professeurs stagiaires.

Il est important que les stagiaires votent en masse pour faire porter leur voix et leurs revendications au sein du Conseil d'école de l'ÉSPÉ. Des bureaux de vote seront ouverts sur la majorité des sites. Le vote par procuration est par ailleurs possible.

Le SNES soutient **la liste de la FSU** qui comprend des candidats stagiaires du Premier et Second degrés, dans plusieurs disciplines y compris l'EPS.

Votez pour la liste FSU qui portera les revendications des stagiaires au sein du Conseil d'École !



Se syndiquer : un acte important !

Se syndiquer et adhérer au SNES-FSU est essentiel, à la fois pour être conseillé et défendu durant toute sa carrière, mais aussi pour soutenir un syndicat dont le fonctionnement et les frais qu'il entraîne ne sont couverts que par les cotisations de ses adhérents !

Le bulletin d'adhésion au SNES-FSU peut être téléchargé ou rempli en ligne sur notre site : versailles.snes.edu (cliquer en haut à droite).